

AVANT-PROPOS

C'est un grand plaisir pour un universitaire de présenter un ouvrage dont l'un des auteurs – Guillaume Ansaloni – a préparé une thèse sous sa direction. La thèse – exercice réputé aride – ne lui a pas fait passer le goût d'écrire, d'expliquer et de convaincre, goût qu'il partage avec Madame Haubert-McGetrick puisqu'il s'agit d'un ouvrage à quatre mains.

Je me garderai bien de porter un jugement sur un ouvrage consacré à une technique que je ne connais qu'imparfaitement lorsqu'elle est envisagée, comme l'ont fait les auteurs, de façon aussi compréhensive. Tout au plus puis-je dire que la lecture des développements consacrés à la petite partie que j'en connais me convaincrerait plutôt de la qualité de l'ensemble. Mais je formulerais volontiers mon opinion autrement en disant qu'il serait utile d'en faire étudier le plan à des étudiants de seconde année de master – en leur donnant, de-ci de-là, des explications sur tel ou tel terme qui pourrait n'être accessible qu'à des spécialistes de ces contrats. Ils comprendraient mieux comment le droit mis en pratique doit se détacher des divisions auxquelles nous sommes tenus dans nos enseignements, le plus souvent pour des raisons pédagogiques. Je dis « le droit mis en pratique » et non « la pratique » parce que l'opposition entre théorie et pratique m'est toujours apparue comme un lieu commun paresseux et que ce ne serait pas rendre justice à l'ouvrage qui vous est proposé : s'il est pratique au sens plein du terme, c'est parce qu'il repose sur une réflexion juridique centrée sur les intérêts de chacun des participants. Les étudiants verraient que les contrats se combinent et se renforcent mutuellement pour obtenir un résultat aussi équilibré que possible, respectant les prévisions des parties.

Il s'agit d'un ouvrage pédagogique où sont décrites clairement les difficultés que font naître ces contrats, dans leur mise en place

comme dans leur exécution mais aussi, ce qui est le pain quotidien du juriste, dans leur inexécution, afin d'en prévenir les conséquences fâcheuses. En deux mots, un projet achevé...

Philippe Théry

Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

